

## INFO-TRAVAUX - ÉCOLE SAINT-ALBERT-LE-GRAND

N° 7 – juin 2022

Les travaux d'agrandissement de l'école Saint-Albert-le-Grand continuent. Depuis janvier 2021, l'école occupe les nouveaux locaux de la première phase d'agrandissement (du côté sud).

La deuxième phase des travaux (du côté nord de l'école) est bien avancée. Les travaux devraient être exécutés à l'été 2022 bien qu'une prise de possession des locaux soit prévue à la fin de l'année scolaire.

Voici un aperçu des travaux à venir à l'été 2022 :

### Agrandissement sud (phase 1) – Bâtiment occupé

- Correction des déficiences durant les journées pédagogiques et pendant les vacances scolaires

### École existante (ancienne partie) – Bâtiment occupé

- Correction des déficiences durant les journées pédagogiques et pendant les vacances scolaires

### Agrandissement nord (phase 2) : Déménagement prévu à la fin de l'année scolaire

- Correction des déficiences intérieures architecturales
- Mise en marche des systèmes électromécaniques
- Mise en marche des systèmes d'alarme d'intrusion et d'incendie
- Travaux d'asphaltage dans la cour nord
- Aménagement paysager : gazonnement et plantation d'arbres
- Marquage au sol dans la cour d'école et installation des équipements sportifs
- Finalisation du revêtement extérieur de l'agrandissement

### Santé et sécurité

Toutes les mesures sont prises afin d'assurer la sécurité de tous selon les normes établies par le CSSDM et les organismes régissant le domaine du travail et de la construction. Le chantier respecte les consignes d'hygiène et de distanciation physique prescrites par la Direction de la santé publique et la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour protéger les ouvriers et toute la communauté en ces temps de pandémie.

Afin de faire respecter ces mesures, une surveillance rigoureuse des chantiers est maintenue par les professionnels externes mandatés sur le projet.

### **Renseignements**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à votre direction d'établissement au [stalegrand@cscdm.qc.ca](mailto:stalegrand@cscdm.qc.ca).

Source : Service des ressources matérielles